



La Lettre du Leuzeu

N° 4 / 2025

Octobre - Novembre - Décembre

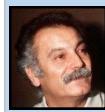
1



«Voilà les feuilles sans sève
Qui tombent sur le gazon,
Voilà le vent qui s'élève
Et gémit dans le vallon,
Voilà l'errante hirondelle
Qui rase du bout de l'aile
L'eau dormante des marais.

C'est la saison où tout tombe
Aux coups redoublés des vents ... »

*Poème d'Alphonse de Lamartine.
Mis en musique par Georges Brassens*



Edito : Chers amis et amies du Leuzeu,
Comment aborder cette saison sans penser à ce magnifique poème de Lamartine sublimé par la voix et la guitare de Georges ? Au Leuzeu, les feuilles tombent aussi, le vent se lève, gémit dans le vallon qui abandonne ses plus belles couleurs. En dépit parfois du temps maussade, nos vaillants œuvriers sont là qui reconstruisent, améliorent, entretiennent le site et son environnement. Chaque jour qui passe et du nouveau surgit. Merci et bravo pour cet engagement bénévole et dynamique ! Le jeudi, les compagnons unissent leurs forces et leur énergie autour de travaux partagés. Chaque année, l'âge de nos actifs retraités croît. S'ils restent vaillants, nous souhaitons que la relève se manifeste. C'est donc avec joie que nous accueillerons les nouveaux ! Qu'on se le dise !

le président : Christian Paris

L'équipe des responsables
Membres du bureau et du CA
après l'AG du 16 mars et le CA du 21 mars 2024

Jean Malfroy
d'honneur.
Christian Paris
Denis Guérin
Eliane Guerio
Denis Lachia

Président

Président

Vice-Président

Secrétaire

Trésorier

bureau

CA
autres membres

Jean-Pierre Chiffot
J. Charles Deschamps
José Gencé
Geoffrey Guerelle
Thierry Launay
Yves Phalip
Bernadette Rémond
Michel Sarron

Autres œuvriers réguliers :

Françoise Carbonne, Christian Corbet, Jacques Grapin, Hervé Riou, Liliane Monnier, Bernard Ortéga, Dominique Duguépéroux, André Pellissard, Serge Conrad, Erick Kamp, Yves Petitjean, Gilles Finet, Frédéric Robinet.

L'association vit grâce à vous.

Cotisation (15 € par an) pour :

- participer à la vie de l'association, lors des travaux sur le site,
- recevoir la «Lettre du Leuzeu»
- voter à l'assemblée générale.

**Attention ! Au 1er janvier 2026
l'adhésion passe à 20 € / an.** (voir pII)

Effectuer un don :

- Pour soutenir durablement votre association et ses projets.

Deductible de l'impôt :

66% pour les particuliers.
60% pour les entreprises.

Le Leuzeu possède maintenant son site internet : www.leuzeu.fr.

Consultez-le régulièrement.

Vous y trouverez les dernières actualités de l'association, des vues des dernières réalisations, des indications concernant la fréquentation du lieu, les règles que le respect de la nature et du cadre de vie imposent à tous.

Les versements sont possibles depuis le site internet indiqué plus haut.

L'année 2025 se termine. Notre assemblée générale du **samedi 14 mars 2026** fera le point précis de la situation de l'association à travers les analyses habituelles : rapport moral et d'activités, rapport financier, adhésions, orientations... sans oublier les rencontres, les moments d'échanges, l'attendu moment de convivialité...

Aussi, il est important que chacun ajoute cette date à son calendrier. Notre association vit par et pour ses adhérents d'abord ! Mais reconnue d'intérêt général, elle a un rôle important pour la vallée de l'Ouche et la côte viticole, pour l'agglomération dijonnaise et le département. Est-ce reconnu à sa juste valeur par tout le monde ? Pas si sûr !

Avec plus de 3000 visiteurs connus par année, le site du Leuzeu est incontournable pour les randonneurs, les amoureux de la nature et du patrimoine local. Les associations, les groupes de marche, les familles qui fréquentent le Leuzeu sont nombreux et divers. Ils apprécient l'accueil et nous le manifestent souvent.

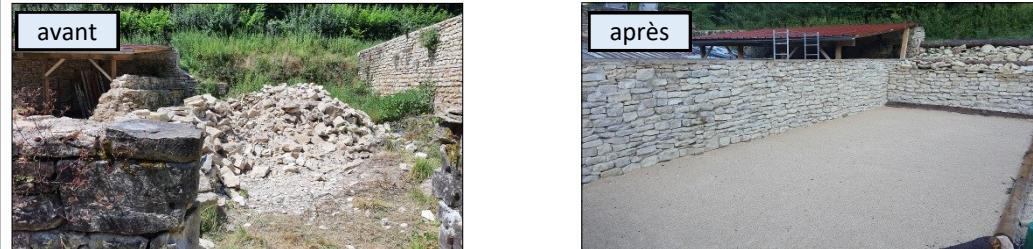
En 2025 - comme en 2024 et avant - les hommes et les femmes qui ont œuvré aux reconstructions, à l'entretien et à l'embellissement des lieux ont bien travaillé. Les changements sont perceptibles et pour tout dire considérables.

La tour nord, près de l'hospitalet, est terminée. Elle aura mobilisé beaucoup de monde, mais le résultat est là : splendide ! (voir p 2-3). La partie « anciens bâtiments de la ferme » est réaménagée, vidée de ses monceaux de pierres, débarrassée des orties et ronciers, pour faire place à un nouvel espace de rangements, un terrain de boules et un futur lieu d'accueil pour les visiteurs. Des toilettes entièrement rénovées et un espace pique-nique doté de 4 tables-bancs améliorent le confort de l'accueil.

Le parcours « arboretum » est terminé. Les plantations effectuées le long du ruisseau marquent le paysage et l'élagage de la lisière de la forêt côté « est » se poursuit. Le vallon, en toutes saisons, est un vrai régal pour qui aime la nature.

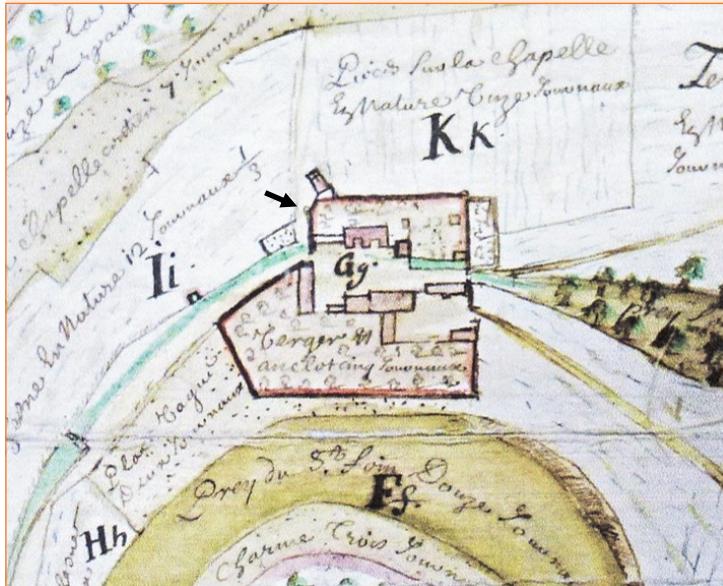
Aussi, lecteurs et lectrices de cette « Lettre » régulière, nous faisons appel à vous. Vous pouvez, avant la fin du mois de décembre, faire un don à notre association. Déductibles à 66% des impôts payés sur 2026, ces dons seront, soyez-en assurés, utilisés pour le bien commun. Le trésorier, les membres du bureau et du conseil d'administration y veilleront et en rendront compte devant vous lors de l'assemblée générale. Notre association le mérite bien. *Alors, merci d'avance, au nom de tous les futurs visiteurs !*

Ci-dessous un des nombreux chantiers terminés cette année... Le mot « impossible » est inconnu au Leuzeu !



Pour toute réservation, que ce soit la journée pour l'accueil de midi, pour les nuitées, s'adresser à Jean Malfroy : 06 04 65 47 73 ou réserver sur le site internet Leuzeu.fr

L'existence d'une chapelle à l'angle nord-est du Leuzeu est attestée par le Terrier de Gambu, réalisé en 1692. Même si le plan est approximatif, on reconnaît bien le trajet du ruisseau et la disposition des bâtiments de la ferme ainsi que le manoir construit par Jean de Gastebois. A sa droite, la maison des maîtres (abritant l'actuel four à pain). On devine l'emplacement de la tour à gauche et en contrebas de la chapelle. Signalons que les documents historiques de 1789 mentionnent le Leuzeu comme « *dépendant d'Urcy au civil et au spirituel* ». Ceci est confirmé par les registres paroissiaux archivés en mairie d'Urcy.



Nb: C'est Gambu qui a cartographié l'ensemble des propriétés des moines de Citeaux. Magnifique travail! véritable ancêtre du cadastre.

-1656-1658 : ADCO C4737 f°22 de Richard

Etats du Duché de Bourgogne, comtés et pays adjacents. Procès-verbal dressé par G.Richard, Elu du Roi à la Chambre des Elus de Bourgogne, de la visite des feux du bailliage de Dijon, ordonnée par les Etats à cause des ruines causées par les... ?

« Grange de Leseul

De la grange de Chamerey estant allé en celle de Leseul appartenant à Monsieur de Dracy, gentilhomme de Monsieur le duc d'Orléans avons trouvé en icelle deux laboureurs nommés François Bardaz et l'autre Mathieu Naudin qui cultivent les terres de laditte rente les- quelles sont à seigle.

Le lieu est assis entre des montagnes où passe un petit ruisseau qui fait une petite prairie dans le valon. Ladite rente est fort bien bastie. Y a un chasteau qui n'est point fossoyé. Les granges qui y sont toutes bien basties. Il y a un moulin que ledit ruisseau fait moudre »



En dégageant le mur d'enceinte enterré, les ouvriers redécouvrent les fondations de la tour indiquée sur le plan Gambu.



Pierre par pierre, la tour est consolidée puis rehaussée. Une pierre de taille est montée comme imposte. (*notre photo*)



Avec les conseil de spécialistes, la couverture en lauzes - à la manière des cabotes - peut commencer.



La toiture terminée présente deux inconvénients : des fuites dues à quelques ratés dans le calage interne des lauzes et une taille trop basse comparée à celle de l'hospitalet proche... On enlève le toit !



La tour est rehaussée d'un bon mètre 20, munie de deux meurtrières et d'une niche destinée à recevoir une œuvre d'art.



On profite de l'occasion pour réaliser un plancher intermédiaire accessible par une échelle intérieure.



La tour ainsi rehaussée et embellie des meurtrières est alors munie d'une sablière qui recevra la charpente réalisée par un homme de l'art. On peut en juger page suivante. Montée en atelier, elle est redémontée, transportée au Leuze puis remontée pièce par pièce, le tout s'emboitant à merveille ! Des échafaudages sont arrimés tout autour de la construction. Le lattage puis la fixation des tuiles (après découpes adéquates) sont réalisés par nos œuvriers. Plus de 1500 tuiles ont été découpées, une par une...puis vissée sur les lattes. La quasi-totalité des œuvriers a participé, peu ou prou, à cette construction : fouilles, terrassement, maçonnerie, découpe des tuiles, couverture, finitions... Un beau travail d'équipe ! Un grand merci de l'association et bravo !



1930



2002



2009



2025

... qui se termine par une belle réalisation !

3



La charpente : une petite merveille.



Le lattage : une gageure



Début de la pose des tuiles.



Chaque tuile est vissée sur la latte.



La découpe : une par une !



Le toit est terminé, le chapeau et la girouette installés... et la chouette dans sa niche !



à gauche : la girouette

à droite : la charpente vue de l'intérieur



En conclusion, il nous faut remercier, outre nos ouvriers très impliqués dans cette réalisation, tous les donateurs et artisans ou artistes qui ont participé : Gérard Gerriet (charpente), Patrick Bari (feuille de cuivre), Marc Torres (girouette), Yves Petitjean (tuiles vernissées), Gérard Huberdeau (plus de 400 tuiles) et bien évidemment la société *Tippagral et son PDG* qui ont souhaité nous aider pour ce projet spécifique. Nous remercions également la comcom Ouche et Montagne, les mairies de Fleurey et Urcy, le département ainsi que nos fidèles donateurs et adhérents.

Association « Les Amis du Val de Leuzeu »

Mairie - 21410 - Fleurey-sur-Ouche - e mail : « valde.leuzeu@laposte.net »

Contacts : Christian Paris - 06 87 90 80 06 ou Jean Malfroy - 06 04 65 47 73

BULLETIN D'ADHESION et/ou de DON

Je soussigné : Nom: Prénom :

adresse :

adresse mail : tel :

1. désire adhérer - réadhérer* à l'association « **Les Amis du Val de Leuzeu** ». 15 € min par famille)

Pour ce faire, verse la somme de € par carte bancaire - chèque - espèces - virement (1) barrer la mention inutile

2. effectue un don de € par carte bancaire - chèque - espèces - virement (1)

barrer la mention inutile

Fait à : le

Signature.

(1) contacter par mail l'association pour obtenir l'IBAN

Magique et mystérieuse : la salamandre tachetée

(salamandra.salamandra) salamandre terrestre - groupe des urodèles.

Milieu de vie.

C'est durant les journées pluvieuses de l'automne que l'on peut croiser ce bel amphibiens sur le site du Leuzeu. Mais la salamandre est plutôt nocturne, se plaisant près des fossés, ornières, cavités, et dans les lieux humides, riches en matière organique (araignées, vers de terre, limaces, etc...). Son odorat et sa vision l'aident à s'orienter de nuit (proies, recherche de partenaire...)

Bien reconnaissable à sa robe de couleur noire et jaune aux motifs uniques (comme nos empreintes digitales). Ces taches ont pour fonction de repousser les prédateurs (hérissons, reptiles...). Signalons aussi la présence d'un venin amer situé dans les glandes parotides (ou parotoïdes) qui est projeté par des petits orifices situés en arrière des yeux.

Une reproduction originale.

Après un accouplement terrestre (du printemps à l'été), la salamandre garde la semence des mâles plusieurs mois. Elle peut féconder plusieurs pontes.

Elle est ovovivipare, c'est-à-dire sur que les larves se développent au sein des œufs dans le corps de la femelle jusqu'à la ponte. Les larves formées resteront dans l'eau plusieurs mois assainissant l'eau des bassins grouillant de moustiques ou de larves diverses.

Les têtards de la salamandre se reconnaissent à une tache blanchâtre visible à la naissance des quatre membres et à leur museau arrondi.



La salamandre femelle est terrestre. Elle rejoint l'eau seulement pour pondre. Elle renouvelle sa peau plusieurs fois par an (mues) tout en conservant ses motifs colorés. Sa durée de vie est de 15 à 20 ans. Mais son habitat est menacé: assèchement des sites de pontes, eaux polluées, allées forestières, etc...) Cette espèce se raréfie et a disparu de certaines régions.

Magique !

« Se régénérer pour vieillir plus longtemps », « faire du neuf avec du vieux »... ce n'est plus une légende ! Et oui !

La salamandre a la capacité de faire repousser ses membres perdus accidentellement : queue, pattes, yeux... et même les organes internes (moelle épinière). Etudes en cours par la médecine régénératrice. Un espoir pour l'humain ? (cas des amputations).

De nombreuses sous-espèces existent qui varient par la taille

et la couleur suivant leur habitat et l'état sanitaire du milieu. La salamandre est une espèce protégée (loi pour tous les amphibiens).

Soyons curieux :

- Les Ani'Mots de Buffon (edit. Escargot savant)
- Le bestiaire légendaire de Bourgogne (André Beuchot)
- Museum national d'histoire naturelle : mnhn.fr
- Passion rando oct/nov 2023.

Croyance, histoire et découvertes.

On croyait que la salamandre avait la propriété de vivre dans le feu et, par sa froideur, de l'éteindre.

Au Moyen Âge, la « salamandre pierre » désignait l'amiante. Charlemagne aurait possédé une nappe tissée en fil d'amiante. Une fois qu'elle était souillée à l'issue d'un banquet, cette nappe était jetée au feu d'où, à la stupéfaction des hôtes de l'Emperereur, on la retirait propre !

Et, près de chez nous :

- Au château de Brochon, lors de visites, on peut voir une salamandre sculptée sur une poignée de porte. Stéphen Liégeard était un admirateur de François 1er, roi qui avait choisi pour ses armoiries la silhouette de la bête sur fond de brasier. Sa devise était « *Je nourris et j'éteins* ». Pouvoir sur le feu, sur les hommes et sur le monde.



- A Plombières-les-Dijon, sur un pan de l'église, vous découvrirez la salamandre sculptée au bas d'un cadran solaire daté de 1715.



Photo Geoffrey Guerelle - 11/05/2021 (bassin - vallon du Leuzeu)
Femelle salamandre en train de pondre ses œufs qui éclosent aussitôt.



La devise de François 1er « *Nutrisco et extinguo* » qui accompagne l'emblème (la salamandre) signifie « *je nourris et j'éteins* ». En clair : « *je fais régner la justice et je combat l'injustice* ».

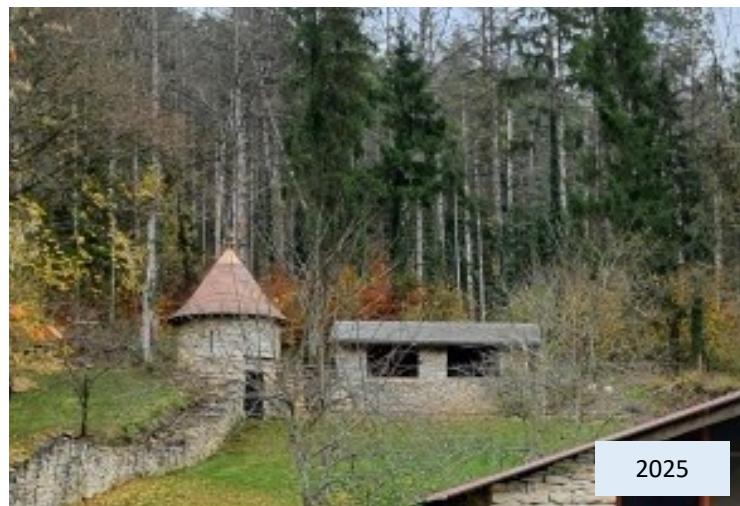
Ci-contre, un vendeur a choisi la salamandre comme marque d'un poêle à bois.



Dans les mains de notre artiste Jean-Charles, le fer à béton s'est transformé en salamandre. Si vous passez au Leuzeu, regardez au-dessus de la porte de l'atelier !



2017



2025

8 années séparent ces deux photos : Le travail de nos œuvriers... tous bénévoles, la plupart d'entre eux retraités... qui dit mieux ?

La sympathique réunion organisée à l'occasion de l'inauguration de la tour Nord au Leuzeu ne s'est pas déroulée comme prévu. Le temps étant exécrable, l'accueil et la présentation de cette journée ont dû se replier à l'abri dans l'espace rando.

Après avoir remercié tous les participants* le président a rappelé les différentes étapes conduisant de la photo de 2017 à celle de 2025. La découverte des fondations en 2004 a été suivie d'une longue période pendant laquelle priorité a été donnée aux bâtiments principaux (manoir, grange, auvent, ancienne ferme...).

A partir de 2017, le dégagement complet des ruines de la tour et les reconstructions ont pu commencer grâce à l'appui des élèves gendarmes de Longvic. La construction puis la démolition du toit de la cabote ont été évoquées, suivies des travaux sur l'hospitalet, les escaliers et enfin le rehaussement du mur de la tour et la construction du toit qui fait l'admiration des visiteurs.

Christian Paris a tenu à remercier tous les acteurs de ce chantier au long cours : les œuvriers (**tous !**), les élèves gendarmes, les élus, les donateurs et adhérents...

Puis, à la faveur d'une éclaircie, la cérémonie de coupe du ruban et la visite de l'exposition à l'hospitalet ont pu se dérouler. Enfin, tout ce petit monde est redescendu à l'espace rando pour un crémant de Bourgogne agrémenté ou non de crème de cassis et de gougeres et autres viennoiseries.

L'omelette aux cèpes de Denis et le Mont Dor fondu dans sa boîte au four à pain n'ont pas manqué de donner soif aux bons bourguignons

attablés pour fêter cet évènement.

La convivialité n'est pas un vain mot au Leuzeu !

La salle rando était tout juste assez grande pour recevoir, autour d'un bon feu de bois, de l'omelette aux cèpes et du Mont Dor, œuvriers et invités.



- *Etaient présents :*

Le capitaine Carles, représentant l'Ecole de Gendarmerie - M. Quetier, pour l'entreprise Tippagral - Gérard Gerriet, Patrick Bari, Marc Torres, Yves Petitjean et Gérard Huberdeau (donateurs) - Jacqueline Mugnier (mairie de Fleurey) - Christian Marchiset (mairie d'Urcy).

- *Avaient tenu à s'excuser :* Jean-Charles Deschamps (œuvre) - M. Duez Ludovic (cdt de l'école de gendarmerie de Longvic) - Mme Océane Godard (députée) - M. Philipe Algrain (maire de Fleurey) - M. Claude Peny (Les Ecotois) -



Le ruban est coupé par Jean (Président d'honneur) et Christian (Président de l'association)... sous le regard des assistants armés de parapluies.

Victime de son succès, le Val de Leuzeu s'organise.

Les mois d'hiver ne sont pas de ceux qui posent le plus de problèmes en terme d'accueil des groupes.

Les marcheurs qui connaissent le Leuzeu savent qu'ils peuvent, en cas de mauvais temps, se réfugier dans l'espace rando, ouvert en permanence.

En revanche, la période de mai à octobre (en particulier les mois de juin, juillet, août, septembre) est, pour l'association, compliquée à gérer.

D'une part le nombre de demandes, surtout les week-ends, dépasse parfois les capacités d'accueil.

D'autre part certains groupes n'effectuent aucune demande, ne préviennent pas de leur passage.

De plus, en ce qui concerne le bivouac, certains pensent arriver dans une structure équipée pour un camping en nombre, ce qui n'est pas le cas.

Par ailleurs, le Leuzeu n'a pas un statut comparable à un gîte : ni eau courante, ni électricité, ni toilettes appropriées (les toilettes sèches, même rénovées, ne sont pas prévues pour accueillir en nombre).

La vocation première du Leuzeu est l'accueil des groupes de marche, des randonneurs, en journée.

Un règlement a été élaboré qui doit être respecté afin que les utilisateurs, dans leur diversité, puissent se sentir à l'aise en toutes occasions. Quelques précisions utiles :

La fréquentation du Leuzeu est soumise à quelques règles qui garantissent à ses utilisateurs d'y trouver le calme et le plaisir qu'ils en attendent.

Conditions d'utilisation des espaces du Leuzeu

- l'accès est interdit en cas d'alerte météo préfectorale Orange ou Rouge pour Pluie, Vent ou Orage (les risques de chute de grosses branches et d'arbres sont très élevés au Leuzeu et sur les chemin d'accès),
- le stationnement des véhicules est interdit sur le parking attenant à la ferme. Vous devez vous garer à 500m en contre-bas du Leuzeu. Les situations particulières de handicap ou d'âge, de transport de matériel, vous autorisent à accéder au site momentanément en voiture,
- au Leuzeu on repart avec ses déchets, prévoir un sac poubelle,
- la réservation pour un pique-nique est obligatoire pour les groupes de 5 personnes et plus,
- la réservation pour camper est obligatoire,

- la réservation est annulée en cas d'alerte météo préfectorale Orange ou Rouge pour Pluie, Vent ou Orage,
- la musique amplifiée est interdite,
- le calme est de rigueur après 22 h sur le site,
- les enfants restent sous la responsabilité entière de leur parents qui doivent exercer une surveillance,
- les chiens sont acceptés dans la mesure où leurs propriétaires garantissent la tranquillité des lieux et il est interdit de les laisser se baigner dans les mares.
- hors période d'interdiction par arrêté préfectoral, les feux sont autorisés à deux endroits : à proximité de l'auvent dans les barbecues et dans le foyer empierré de l'espace pique-nique.
- le bois stocké près des foyers est réservé aux membres de l'association. Utilisez le bois mort ramassé à proximité dans la forêt.
- avant votre départ, assurez-vous de l'extinction complète des feux, au besoin en les noyant. Couvrir les barbecues avec une tôle lestée d'une pierre.

Les responsables de l'association se réservent le droit d'exclure toute personne qui contreviendrait à ces règles.

Adhésions

Le dernier conseil d'administration a décidé de porter, à partir du 1er janvier 2026, le prix de l'adhésion à l'association des Amis du Val de Leuzeu à **20 € / famille / an.**

Payer sa cotisation, c'est soutenir financièrement les travaux d'aménagement, l'investissement et le fonctionnement de l'association, mais également le signe d'une appartenance à la communauté des amoureux du Val de Leuzeu, communauté rassemblée autour des valeurs de partage, de respect et de défense du bien commun.

Depuis 2004, le montant de la cotisation (15 €) est resté inchangé. De nombreux adhérents et adhérentes versant déjà 20 €, dans un souci de simplification comptable et pour faire face aux dépenses qui augmentent, le conseil d'administration a décidé de fixer le montant de la cotisation à 20 €.

Rappelons que cette cotisation donne droit de vote lors de notre assemblée générale. Ce vote est important car l'avenir du Leuzeu est, de fait, entre les mains de ses membres.